

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 233

LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 OCTOBRE 2006

2,20 \$ + TAXES = 2,50 \$

Faut-il acheter québécois?

*Le vocabulaire
«Fait au Québec»
a toujours su toucher les cœurs mais pas les portefeuilles*



En cette ère de mondialisation, l'appel à l'achat des produits québécois a de plus en plus de mal à se faire entendre au Québec. L'origine des produits est plus difficile que jamais à établir, leurs prix restent le principal facteur de choix et les gouvernements n'y peuvent pas grand-chose. Mais tout n'est pas perdu. Des consommateurs et des entreprises continuent de trouver des avantages à acheter des produits d'ici, notamment lorsqu'il question de ce que nous mettons dans notre assiette.

ÉRIC DESROSIERS

Le sujet est loin de faire les manchettes. C'en est presque à se demander s'il reste encore des gens au Québec qui font campagne pour l'achat des produits québécois. «On ne peut pas vraiment dire que cela fait partie des questions dont on traite pour le moment», admet Françoise Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Il y a des chambres de commerce qui font des choses au niveau local, mais nous n'avons rien de prévu du genre à plus grande échelle.»

La dernière grande campagne du gouvernement dans ce domaine, appelée Québec en vitrine, a pris fin

il y plus de six ans sans avoir donné les résultats escomptés. Aujourd'hui, l'effort se poursuit mais seulement dans quelques secteurs, comme l'alimentation ou le vêtement. Pour tous les autres, la défunte campagne a été remplacée, plus modestement, par un cours à l'intention des fournisseurs québécois. «On s'est rendu compte que les entreprises n'étaient pas bien préparées à vendre leurs produits aux grandes chaînes [de vente au détail]. On s'est dit que c'était le premier problème à régler», explique Pierre Forgues, directeur du Commerce au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Le président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, Gaston Lafleur, donne

une autre explication de l'arrêt de la dernière grande campagne de promotion des produits québécois. «Les principaux intéressés ne jugeaient apparemment pas cela assez important pour s'impliquer financièrement», dit-il en parlant des associations représentant les manufacturiers. *On a choisi de se retirer, et il n'y a plus rien eu par la suite.*»

Il faut dire que le contexte est loin d'être favorable à ceux qui voudraient que les consommateurs québécois achètent davantage de produits fabriqués ici. À commencer par le fait que ces fameux consommateurs semblent rechercher plus jamais les produits qui leur offrent d'abord et avant tout le meilleur rapport qualité-prix, sinon le meilleur prix tout court [voir autre texte et sondage]. «Depuis aussi longtemps que je puisse me rappeler, le vocabulaire «Fait au Québec» ou «Fait au Canada» a toujours su toucher les cœurs mais pas les portefeuilles», rapporte Jacques Nantel, professeur de marketing à HEC Montréal.

Un constat que confirme Jean-François Grenier, président de Géocom Recherche, une firme spécialisée

VOIR PAGE A 10: ACHATS



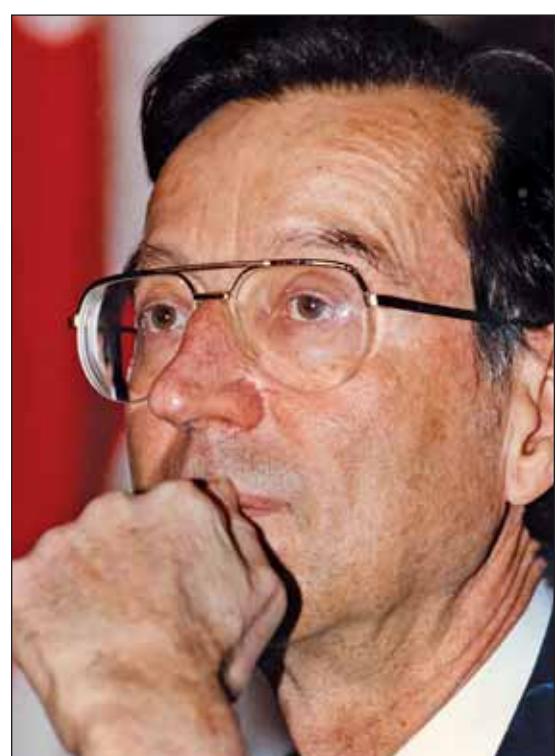
Un groupe norvégien acquiert le chantier maritime Davie

■ Page C 1

INDEX

Actualités	A 4
Annonces	C 8
Avis publics ..	C 6
Bourse	C 4
Carrières	C 7
Décès	C 8
Économie	C 1
Editorial	B 4
Idées	B 5
Monde	A 8
Mots croisés ..	C 8
Météo	C 6
Perspectives..	B 1
Rencontres	D 2
Sports	C 9
Sudoku	D 5

La redécouverte de Robert Bourassa



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
«M. Bourassa n'a pas suscité «l'adulation mais a plutôt inspiré le respect et l'admiration», dit son amie et ancienne ministre Lise Bacon.

Une statue, un boulevard à son nom, etc.: les commémorations de Robert Bourassa à l'occasion du dixième anniversaire de son décès semblent indiquer une «redécouverte», voire une «réhabilitation» du personnage. Même les plus critiques reconnaissent que, la distance aidant, la cote du «roseau qui plie mais ne rompt pas» prend du mieux.

ANTOINE ROBITAILLE

Q uébec — Économiste, avocat, premier ministre des 100 000 emplois, comment Robert Bourassa, qu'on honore d'une statue devant l'Assemblée nationale cette semaine, aurait-il réagi devant la crise forestière actuelle?

Sans doute plus vite que Jean Charest, affirme un ancien conseiller de celui qu'on surnomme «le roseau qui plie mais ne

rompt pas» prend du mieux.

VOIR PAGE A 6: BOURASSA

ENVIRONNEMENT

Harper tente d'esquiver Kyoto

Le gouvernement conservateur piétine. Pire, il recule, disent les écologistes.

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le projet de loi sur «d'assainissement de l'air» que le gouvernement Harper s'apprête à déposer la semaine prochaine aux Communes autoriserait le gouvernement fédéral à se soustraire aux obligations du protocole de Kyoto même si le Parlement fédéral a ratifié formellement ce traité en décembre 2002, s'obligeant ainsi à l'appliquer au Canada.

La version du projet de loi, divulguée hier par le Sierra Club du Canada et Greenpeace, a été obtenue par un troisième groupe, les Amis de la Terre. Cette version, datée du mois d'août, peut avoir été modifiée depuis, convenant hier les trois groupes, qui l'estiment néanmoins «représentative de la philosophie du gouvernement Harper» en matière de lutte contre les changements climatiques. Pour les trois groupes, ce projet de loi constitue tout au plus une opération de «relations publiques» visant à donner l'illusion que le gouvernement avance en matière d'environnement alors qu'il piétine ou, pire, recule.



Stephen Harper

La lecture attentive du projet de texte législatif révèle une surprise de taille. Dans l'article 17, il est précisé que les ministres fédéraux, réunis en Conseil pour adopter des règlements sur l'assainissement de l'air, «peuvent prendre en considération [...] les obligations internationales du Canada relatives à l'environnement ou à la santé humaine».

Or la loi de ratification de 2002 a précisément créé des «obligations internationales» au Canada, dont celle de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport au niveau de 1990. Avec l'amendement proposé à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), le gouvernement

VOIR PAGE A 10: HARPER

■ Autres textes en pages B 1 et B 2

LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS

Sous la direction de Frédéric Gagnon

Préface de Claude Caron

10 CONGRÈS JUSQU'À LA FIN DE LA GUERRE CIVILE AMÉRICAINE

Presses de l'Université du Québec

Sous la direction de Frédéric Gagnon

Presses de l'Université du Québec

En vente chez votre librairie